

**SYNDICAT MIXTE D'ELIMINATION DES
DECHETS DE L'ARRONDISSEMENT
DE ROUEN
40, boulevard de Stalingrad – CS 90213
76121 LE GRAND-QUEVILLY CEDEX**

**COMITE DU 05 FEVRIER 2020
DELIBERATION N°21**

- Date d'envoi de la convocation à la séance : 30 janvier 2020
- Nombre de membres en exercice : 63
- Nombre de membres présents : 37
- Nombre de membres absents et ayant donné pouvoir : 2
- Nombre de membres absents et excusés : 24

**DOMAINE ET PATRIMOINE
CESSION DE BENNES AMOVIBLES POUR BRAS HYDRAULIQUE
AUTORISATION**

Monsieur Patrice DUPRAY,-Président, donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Dans le cadre du renouvellement de ses équipements de stockage et de transfert des déchets, le SMEDAR souhaite vendre un lot de bennes amovibles pour bras hydraulique dont il n'a plus l'utilité.

Pour ce faire, il sera procédé à une mise aux enchères de ces bennes sur la plate-forme électronique à laquelle le SMEDAR est adhérent (www.webencheres.com).

Les principales caractéristiques de cette vente sont les suivantes :

Type de matériel	Volume	Date d'acquisition	N° de série	VNC au 31/12/2020	Prix de vente ^(*)
Bennes amovibles pour bras hydraulique (bennes ouvertes)	30 m ³	1997	97 30 05	0,00 €	200,00 € nets/benne
		1999	99 30 02		
		1999	99 30 07		
		2001	01 30 27		
		2006	06 30 05		

^(*) Le prix de vente indiqué est un prix « plancher », c'est-à-dire en-dessous duquel le SMEDAR ne validera pas l'enchère électronique. Le matériel pourra en revanche être cédé selon le montant atteint par l'enchère finale, s'il est supérieur à ce prix plancher.

Il est vous donc proposé d'autoriser la cession de ces bennes amovibles à(aux) l'acquéreur(s) qui aura(ont) présenté la meilleure offre de rachat à l'issue de la mise aux enchères du matériel sur la plate-forme *Webencheres.com*.

Le Quorum constaté,

Le Comité du SMEDAR,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Ayant entendu l'exposé de Monsieur André DELESTRE, Vice-Président,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité :

- Autorise la cession des bennes, dont les caractéristiques sont mentionnées ci-avant, à (aux) l'acquéreur(s) qui aura(ont) présenté la meilleure offre de rachat à l'issue de la mise aux enchères du matériel sur la plate-forme *Webencheres.com*.

FAIT LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS

LE PRESIDENT

PATRICE DUPRAY

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-257604371-20200205-C20200205_21-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/02/2020

Affichage : 11/02/2020

Pour l'autorité compétente par délégation

